

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 9

Artikel: La morale de la peine de mort
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une page d'histoire naturelle

LES POISSONS QUI CRIENT

Le poisson passe, à juste titre, semble-t-il, pour un animal taciturne et silencieux : « muet comme une carpe » est une locution usuelle contre laquelle personne, jusqu'ici, n'a tenté de protester. Il est bon, cependant, de se souvenir, à ce propos aussi, que tout, ici bas, est relatif et que, même en histoire naturelle, il n'y a pas de règle sans exception. Si singulier que cela puisse paraître au premier abord, on connaît en effet des poissons qui crient, qui miaulent et qui grognent et, si l'on n'en connaît pas qui chantent, cela tient sans doute à ce que personne ne s'est, jusqu'ici, donné la peine de le leur apprendre.

Le plus intéressant de ces curieux animaux est, sans doute, le protoptère, dont les trois espèces connues habitent les cours d'eau de l'Afrique tropicale : il se rencontre dans les eaux peu profondes et les marécages qui se dessèchent périodiquement pendant la saison sèche. A mesure que l'eau disparaît, le protoptère s'enfonce dans la vase, contracte son corps et sécrète une grande quantité de matière mucilagineuse, de manière à former autour de lui un véritable cocon, à l'intérieur duquel il passe toute la saison sèche, jusqu'à ce qu'au retour des pluies il soit mis en liberté par la désagrégation de son enveloppe. Comme il ne peut vivre sans respirer, ce singulier poisson — qui possède du reste comme vous et moi un double poumon — a soin de ménager dans son enveloppe de terre un canal qui amène du dehors à sa bouche l'air qui lui est nécessaire.

Les nègres, qui sont très friands de la chair grasse et délicate du protoptère, recueillent avec soin les cocons et les gardent chez eux en provision. Pour s'assurer de la présence de l'animal vivant, ils introduisent, par le canal, une paille, de manière à le chatouiller : le protoptère proteste, paraît-il, contre cette violation de domicile, en poussant un cri assez fort pour engager une personne non prévenue à retirer précipitamment sa main de peur d'être mordue.

Ce cri est produit par l'expiration soudaine de l'air contenu dans les poumons ; le son paraît considérablement renforcé du reste par les parois du cocon. Lorsqu'on ouvre celui-ci et qu'on en sort l'animal, il continue à pousser des cris que le Dr Mac Donnell, auquel nous empruntons ces détails, considère comme des manifestations volontaires : il ne cesse de crier que lorsqu'on l'a mis dans l'eau où il reprend son existence de poisson-muet.

Un autre poisson, le lepidosiren, voisin du précédent par sa conformation et ses habitudes, mais qui habite les régions chaudes de l'Amérique du sud, a un cri que le naturaliste Natterer compare à celui d'un chat, tandis que le Dr Bohls le qualifie plutôt de « grognement ». Ce cri est produit par l'expulsion de l'air par l'ouverture de la chambre branchiale. Comme son cousin le protoptère, le lepidosiren s'enfouit dans la vase pendant la saison sèche. Les jeunes présentent la particularité curieuse de changer de couleur après le coucher du soleil, de manière à devenir blancs pendant la nuit, pour reprendre leur teinte foncée avec le retour de la lumière.

Le troisième poisson qui crie serait enfin la fameuse torpille ou raie électrique (malapterurus electricus) de l'Afrique septentrionale (bassins du Nil, du Congo, du Niger), célèbre d'autre part par la formidable batterie électrique qu'elle porte en guise de revêtement. La sœur du naturaliste W. Sörensen, qui a observé ces raies en captivité à Mansourah sur le Nil, prétend les avoir entendus émettre des sons assez semblables au miaulement d'un chat. M. Sörensen, après avoir disséqué un de ces poissons,

déclare la chose fort possible, grâce au fait que l'air passe de la chambre à air antérieure dans la postérieure par des canaux longs et étroits, ce qui peut fort bien, selon lui, être la cause de ces sons étranges.

Comme on le voit par ces exemples, l'expression *crier comme un poisson* pourrait être à bon droit opposée à celle plus connue de *muet comme un poisson*. Dr J. A.

A la hausse. — Quelqu'un demandait à son voisin ce qu'il comptait faire des actions qu'il possédait d'une entreprise peu brillante.

— Mon té, je n'en sais rien. Il y a longtemps que mes enfants me les demandent pour en faire des cerfs-volants.

— Eh bien, donnez-les leur ; c'est le seul moyen de les faire monter.

La morale de la peine de mort. — On a disputé beaucoup ces temps, en France particulièrement, pour et contre la peine de mort. Ses partisans ont fini par l'emporter, disant que le bourreau était un garde-à-vous pour les malandrins de tout acabit.

Exemple : On guillotina l'autre jour un condamné. Dans la foule un cri s'élève. Un honorable spectateur avait surpris dans sa poche une main qui n'était pas la sienne. Le voleur est arrêté. Le commissaire l'interroge sur son audace de voler devant le gibet.

— Est-ce que les naufrages empêchent la navigation ? répond-il calmement.

LES DEMI-HOMMES

Lausanne, 22 février 1908.

Mon cher Conteur,

Je venais de lire ton article de samedi dernier : « l'Arche sainte », quand m'est tombé sous la main un numéro du *Petit Marseillais*, traitant de la « crise du français », à laquelle tu faisais allusion.

« Oh ! n'aie peur, je ne veux point t'engager dans une discussion qui ne convient pas, tu l'as dit, à tes colonnes, où la gaîté n'entend point, et avec raison, céder ses droits. Donc, deux mots seulement.

« S'il y a une « crise du français », c'est, selon l'écrivain du journal marseillais, la faute du sport, qui soudainement a fait main basse sur notre jeunesse et l'a si bien accaparée qu'elle ne voit plus que cela. Tout lui est étranger et indifférent, qui n'est pas football, tennis, hockey, bicyclette, auto, ski, patin, boxe, etc., etc. Foin de la culture intellectuelle ; ce sont des muscles qu'il nous faut.

« Les jeunes gens d'aujourd'hui, toujours au grand air, ont peut-être meilleur visage que ceux d'il y a vingt ans, qui « pâlissaient » sur les livres ; ils ont peut-être moins peur des coups, des égratignures, des foulures, des entorses, des cassures, qui sont leur lot ordinaire, mais ce n'est pas très divertissant de passer une journée ou seulement une soirée avec ces fanatiques du sport — et ils le sont tous, hélas ! — qui ne vous parlent et ne vous peuvent parler que de leurs records, de leurs matches, de leurs performances, etc., autant d'expressions qui ne sont même pas du français.

« Quant à l'attitude de ces « musclés » en présence des difficultés « morales » de la vie, si je puis ainsi dire, de beaucoup les plus sérieuses, elle n'est pas toujours très brillante. Ces « bouffeurs » de kilomètres, ces sauteurs d'obstacles, ces distributeurs automatiques de coups de poing, ces champions de la course à la mort, en dépit de leurs biceps de fer, de leurs jarrets d'acier, de leurs poumons, résistants comme un soufflet de forge, devant la plus petite contrariété, le moindre souci, le moindre revers, fléchissent et s'effondrent souvent, impuissants, vaincus, piteux.

« Les anciens, bien plus sages, certes, ne nous déplaisent, savaient admirablement associer la culture de l'esprit à celle du corps ; ils faisaient la juste part de chacun. Nous avons perdu la recette de cette harmonie, qui seule pouvait former des hommes « complets ». Nous ne sommes plus que des demi-hommes, c'est-à-dire que nous ne savons plus mettre en jeu toutes nos facultés, tout notre organisme. De nos jours, c'est le corps ou l'esprit, pas les deux. Nous voulons à tout prix séparer ce que la nature a indissolublement lié, sur cette terre, tout au moins. Ainsi nous arrivons à un résultat déplorable, pour ne pas dire plus.

« Le journaliste que nous citons attribue aussi à la science, dont les progrès sont merveilleux et captivants, on ne peut le contester, une part de responsabilité dans la « crise du français ». On délaisse la culture littéraire pour la culture scientifique. Défaut d'harmonie encore.

« Il paraît que le gouvernement français, prenant enfin souci de la situation, vient de prescrire l'étude du français, du bon français, dans la gendarmerie. Pandore va-t-il désormais rédiger ses procès-verbaux en alexandrins ?

Brigadier, vous auriez raison !

« C'est tout ce que j'avais à te dire, mon cher Conteur, et c'est assez, n'est-ce pas ? »

Un de tes fidèles abonnés.

L'exemple. — Henri, mon ami, tu as une certaine propension à mentir. Il faut toujours dire la vérité, alors même que tu auras à en souffrir. Voyons, promets-moi de ne plus dire de mensonges.

— Eh bien ! papa, je te le promets.

— Très bien !... Tiens, on vient de sonner. Va voir qui est là. Si c'est l'employé du gaz qui vient chercher de l'argent, tu lui diras que je ne suis pas à la maison.

LO SYNDICO DE ROLLIEBOT

Et pu crâno syndico que l'età, clli syndico de Rolliebot, quand bin n'avai pas z'u età pè l'Académie po itre régent. Respect po li ! Po rusà l'età on tot rusà et lè Rolliebotsard ètant tot conteint de l'avai. Quand faliài devesà avoué clliau monsu de l'Etat, crè nom ! sè gênave pas et lau desai lè z'affère quemet l'ètant. Crâio que l'arai devesà avoué on avocat et que l'arai tot parai z'u lo derrai mot, cà lai faliài adi oenne à rebriqua et à repipà. (Pas avoué sa femme, que l'avai onna leinga bin pe granta que li.)

Quand faliài devesà, tot allàve dan bin, ma po l'ecretoura, cein l'età on affère dan diabblio. Lo syndico l'arai mî amà devesà dou dzo à la felâie que d'ècrire onna lettra à bin de liafre dâi papâ. Quand tegnâi onna plionma, on arai djurâ que tegnâi on paufèr, fasâ de clliau caca-bot asse gros qu'onna tiudra et de clliau barre qu'on arai djurâ on carreau que l'a reçu on coup de poing : de ti lè côté lai avai dâi grat-tâdzo, dau berboillâdzo que, ma fâi, faliài itre on tot fin po lai sè recougnâitre.

On coup, vaitcè noutron syndico que regai onna lettra dâo Conset d'Etat, iò sè desai dinse que faliài repondre tot tsaud guiéro de crétin lai avai dein la coumouna, — que l'è dan clliau dzein que l'ant on gottro quemet onna grocha pomma bovarde et que sant on hoquetet timbrâ ! — Quand l'a z'u cein liè, lo syndico sè dit dinse : « Prau su qu'on mè demande guiéro lai a de chrétien per tsi no, po savâi que faut-manigancî avoué lau novalla loi que lai diant ecclésiastique. » Adan, ie preind sa plionma et iò sè desai : « Guiéro de crétin lai a ti per tsi vo », ie repond dinse : « Dein noutra coumouna, on è ti crétin que doñ Jui que ne lo sant pas. »

MARC À LOUIS.